Programme de Formation

Self-défense Module 1 Protection Personnelle

Organisation

Durée : 19 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Enseignant(e)s titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA.
- Accessibilité personnes à mobilité réduite.

Objectifs pédagogiques

- Donner des outils d'expertise afin de dispenser au sein de sa structure une méthode de protection personnelle simple et réaliste.
- Répondre à une demande exponentielle d'un public en recherche de sécurité.
- Développer une méthode référence, harmonisée sur l'ensemble du territoire.

Description

- Connaissance de l'approche multidirectionnelle liée à la protection personnelle.
- Connaissance réglementaire (cadre légal, légitime défense).
- Connaissance de procédés techniques et pédagogiques spécifiques liés au public en demande (femmes, jeunes, personnes fragilisées).

Modalités pédagogiques

- Positionnement des stagiaires
- Apport théorique participatif en formation à distance, utilisation d'outils pédagogiques appropriés
- Travail pratique sur le tapis en cours collectif et mises en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique établi par les formateurs de l'OF au regard des objectifs poursuivis
- Attestation et certificat d'expertise d'enseignement après évaluation
- Certificat de réalisation pour les enseignant(e)s salarié(e)s avec un financement OPCO
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Moyens et supports pédagogiques

Durée : 2 jours, 19 heures (5 heures en distanciel + 14 heures en présentiel)

15 jours avant le début du stage (3h en e-learning)

1 semaine avant le début du stage (1h en visio)

15 jour après le stage (1h en visio)

Nombre de participants : 30 stagiaires

Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire